

	<p>Alliance Internationale des Villes pour le Devoir de Mémoire et le Développement</p> <p>Cities' International Alliance for Memory Duty and Development</p> <p>Aliança Internacional das Cidades para o Dever da Memória e o Desenvolvimento.</p>
---	---

PROJET de SESSION SPECIALE A l'occasion du FORUM AFRICITES

« QUELS LIEUX DE CULTURE
POUR LES VILLES AFRICAINES ? »

DAKAR - SENEGAL – 6 DECEMBRE 2012



United Nations
Educational,
Scientific and
Cultural
Organization



TERMES DE REFERENCE :

L'AIVDMD et la Ville de Nantes, en collaboration avec l'Unesco et le musée du Quai Branly, proposent, à l'occasion du Sommet Africités de Dakar, d'animer un séminaire sur le thème :

"Quels lieux de culture pour les villes africaines ?"

Il s'agira de proposer aux maires des villes africaines, une réflexion et un débat sur le rôle de la culture dans les sociétés aujourd'hui :

- la culture comme ciment d'une population, et donc de la cohésion sociale, par le partage d'une langue, des usages, d'une histoire, d'une mémoire collective...
- la culture pour l'exercice de la citoyenneté et du vivre ensemble, par la reconnaissance des diversités culturelles
- la culture comme source d'innovation (créativité) et de développement social et économique (emplois, tourisme, attractivité...).

L'objectif de ce séminaire sera double :

- Affirmer l'importance d'une politique culturelle au niveau municipal et la présence de professionnels de la culture auprès des élus.
- Conduire une réflexion sur les lieux culturels adaptés à un pays, une ville, un territoire, et en particulier pour les villes africaines d'aujourd'hui.

Des lieux pour comprendre et donner à voir l'histoire (musée, centre d'interprétation...) et des lieux pour la mémoire, dans leur fonction de célébration, leur fonction unificatrice de la conscience collective (mémorial, "route"...))

Des lieux pour la diffusion de la culture traditionnelle et la tradition orale

Des lieux pour la culture contemporaine, pour la création et les émergences artistiques

Des lieux pour l'accompagnement professionnel des artistes, l'aide à la production et la diffusion.

Entre musées, théâtres, centres culturels, des lieux adaptés à des contextes culturels, géographiques, et des exigences économiques et financières.

Des lieux spécifiques ou des lieux polyculturels...

INTERVENANTS PROPOSES :

Présidence :

Mr le **Président Nicéphore Dieudonné SOGLO**, maire de Cotonou, ancien président de la République du Bénin, président de l'Alliance Internationale des Villes pour le Devoir de Mémoire et le Développement.

Modératrice :

Mme Ayoko MENSAH, Rédactrice en chef AFRISCOPE, AFRICULTURES, chargée de mission auprès de la Commission Européenne

Intervenants :

Mr Khalifa SALL, maire de Dakar pour un mot de bienvenue

Mr Alain GODONOU, Directeur de la Division des programmes thématiques pour la diversité, le développement et le dialogue, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Pour une intervention sur la nécessité de définir des politiques culturelles au niveau des municipalités.

Un lieu, même aménagé ne suffit pas, il faut qu'il ait un projet scientifique et culturel.

Mme Guiomar ALONSO CANO, Responsable du bureau de la culture UNESCO Dakar.

L'UNESCO à Dakar est responsable de la coordination du projet MDF-F 'Promotion des initiatives et des industries culturelles au Sénégal'. L'UNESCO à Dakar soutient également le Festival de Cacheu en Guinée-Bissau sur la traite négrière et l'esclavage.

Pour des réflexions sur l'économie de la culture.

Mr Emmanuel KASARHEROU, directeur du centre culturel Jean Marie Tjibaou, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Pour une présentation sur le fonctionnement du centre et de ses enjeux.

Dans le cadre des accords de Matignon, à la demande de Jean-Marie TJIBAOU, il a été convenu entre les partenaires (ETAT - FLNKS - RPCR) de créer l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), établissement public d'Etat, qui avait pour missions initiales : de valoriser le patrimoine archéologique et linguistique kanak ; d'encourager les formes contemporaines d'expression de la culture Kanak, en

particulier dans les domaines artisanal, audiovisuel et artistique ; de promouvoir les échanges culturels, notamment dans la région Pacifique Sud ; et de définir et conduire des programmes de recherche.

Mme Ayoko MENSAH, journaliste, Rédactrice en chef AFRISCOPE, AFRICULTURES, chargée de mission auprès de la Commission Européenne

Pour une intervention sur les politiques culturelles urbaines et des réflexions sur la ville africaine.

Mr Youssou N'DOUR, ministre de la Culture de la République du Sénégal sera sollicité pour la clôture de cette session.

Les présentations seront ponctuées par des interventions vidéo d'artistes et responsables culturels ('Compagnie Blonba du Mali, le chorégraphe Faustin Linyekula de RDC, Romauld Hazoumé du Bénin ...etc...) présentant leurs attentes par rapport aux maires présents.

RECOMMANDATIONS :

Les maires présents lors de la session spéciale proposée par l'Alliance Internationale des Villes pour le Devoir de Mémoire et le Développement en coproduction avec l'Unesco et le Musée du quai Branly à Paris :

- ont pris conscience de l'importance de la culture dans ses différents aspects pour faciliter la construction de villes durables et apaisées :

- la culture est le ciment d'une population, et donc de la cohésion sociale, par le partage d'une langue, des usages, d'une histoire, d'une mémoire collective à construire ...

- la culture permet un meilleur exercice de la citoyenneté et du vivre ensemble, par la reconnaissance des diversités culturelles et la valorisation des origines diverses de la population urbaine

- la culture est une source d'innovation, par la créativité qu'elle encourage, et de développement social et économique, en ce sens qu'elle génère des emplois, qu'elle favorise le tourisme et qu'elle peut être un facteur important d'attractivité pour les investisseurs.

- conviennent de la nécessité de définir des politiques culturelles au niveau des municipalités et pour cela, souhaitent partager cet impératif d'avoir un spécialiste de la culture parmi leurs conseillers proches. La création de lieux, même bien aménagés ne suffit pas, il leur faut un projet scientifique et culturel cohérent et partagé.